

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

Procès-verbal de la séance spéciale du Conseil de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tenue le jeudi 26 janvier 2006 à 19h00, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec, sous la présidence de monsieur Serge Roy, maire.

Étaient présents: Monsieur le maire, Serge Roy, mesdames les conseillères, Diane Gervais et Josée Baril, messieurs les conseillers, Michel Asselin, Richard Fillion, Jean-Guy Desmarchais et Bruno Laplante.

Également présents : Monsieur Armand Comeau, directeur général et Madame Micheline L. Morency, greffier adjointe

Chacun des membres du Conseil présents reconnaît que l'avis de convocation a été signifié par le greffier le 24 janvier 2006, à tous les membres du Conseil.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2006-01-15 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère, Diane Gervais, appuyé par la conseillère, Josée Baril et résolu d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

2006-01-16 LISTE DES COMPTES PAYÉS DU MOIS DE DÉCEMBRE 2005 - APPROBATION

Il est proposé par le conseiller, Michel Asselin, appuyé par la conseillère, Josée Baril et résolu d'approuver la liste des comptes payés du mois de décembre 2005, au montant de **122,690.38 \$**.

ADOPTÉE

2006-01-17 LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE DÉCEMBRE 2005 - APPROBATION

Il est proposé par le conseiller, Bruno Laplante, appuyé par le conseiller Michel Asselin et résolu d'approuver la liste des comptes à payer du mois de décembre 2005, au montant de **329,115 \$**.

ADOPTÉE

19H05 ARRIVÉE DU CONSEILLER, JEAN-GUY DESMARCHAIS

2006-01-18 PLACEMENT CARRIÈRE-ÉTÉ 2006 – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Il est proposé par la conseillère, Diane Gervais, appuyé par la conseillère, Josée Baril et résolu que la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot présente une demande d'aide financière en vertu du Programme Carrière-Été 2006;

La trésorière est autorisée à signer, pour et au nom de la Ville, la demande d'aide financière ainsi que tous les autres documents à cette fin. De plus, la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot s'engage à déboursier les coûts afférents à ce programme.

ADOPTÉE

2006-01-19 PROGRAMME RÉNOVATION QUÉBEC/VOLET MAISONS LÉZARDÉES – VERSEMENT D'AIDE FINANCIÈRE AU PROPRIÉTAIRE DU 2403 BOUL. PERROT

Considérant que la Ville a adopté le Règlement no 418 intitulé « Règlement adoptant le programme Rénovation Québec/Volet maisons lézardées »;

Considérant que le propriétaire du 2403 boul. Perrot a complété les travaux conformément aux conditions prévues au Règlement no 418 et qu'il y a lieu de lui verser l'aide financière prévue à ce règlement.

Il est proposé par le conseiller, Bruno Laplante, appuyé par la conseillère, Diane Gervais et résolu de verser au propriétaire du 2403 boul. Perrot, l'aide financière de 10,000 \$ en vertu du programme Rénovation Québec/Volet maisons lézardées (Règlement no 418).

ADOPTÉE

2006-01-20 MANDAT POUR IMPLANTATION D'UN SYSTÈME AFFÉRENT AUX TAXES DE VENTE

Attendu qu'en vertu de la loi sur la Taxe de vente du Québec (TVQ) et de la taxe sur les produits et services (TPS), une municipalité doit s'inscrire et percevoir les taxes lorsque ses revenus taxables atteignent 50,000 \$;

Attendu qu'une analyse des revenus de l'année 2005 nous démontre que les fournitures taxables de la Ville totalisent 59,805 \$, qu'il est impératif de s'inscrire immédiatement et d'effectuer une demande de divulgation volontaire, si le montant était atteint pour les années antérieures;

Attendu que des règles spécifiques s'appliquent aux organismes publics et que l'implantation, la formation et la préparation du dossier doivent être assurés par des professionnels de la TPS et TVQ.

Il est proposé par le conseiller, Michel Asselin, appuyé par le conseiller, Jean-Guy Desmarchais et résolu de mandater M. Jean-Marie Audet, c.a. à effectuer les travaux nécessaires concernant l'implantation des systèmes et procédures afférentes aux taxes de vente, à savoir :

2006-01-20 ... suite

- Implantation des systèmes, procédures comptables et informatiques;
- Formation des employés concernés, suivi après installation question/réponse;
- Inscription et présentation au ministère du Revenu du dossier selon le programme de divulgation volontaire;
- Le tout pour un montant de 7,750 \$ plus taxes.

Et d'autoriser la trésorière à signer pour et au nom de la Ville tous les documents nécessaires à ce mandat.

ADOPTÉE

2006-01-21 ADOPTION DU RÈGLEMENT SUR LES TARIFS NO 445

Considérant qu'un avis de motion a été adopté à la séance du 10 janvier 2006.

Considérant que la lecture du règlement n'est pas nécessaire puisqu'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du Conseil au plus tard 2 jours juridiques avant la présente séance et que tous les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Considérant que le maire et la greffière adjointe expliquent l'objet du règlement et sa portée.

Il est proposé par le conseiller, Jean-Guy Desmarchais, appuyé par le conseiller, Michel Asselin et résolu d'adopter le Règlement numéro 445, intitulé « Règlement sur les tarifs ».

ADOPTÉE

2006-01-22 AMÉNAGEMENT DU 2403 BOUL. PERROT – APPROBATION DE PERMIS

Considérant que les propriétaires proposent de rénover l'immeuble en respectant les caractéristiques architecturales du bâtiment et la réglementation municipale;

Considérant que les propriétaires sont conseillés dans leurs démarches par un architecte spécialisé dans la restauration de bâtiments, ainsi que par 2 autres consultants externes en restauration de bâtiments.

Il est proposé par le conseiller, Bruno Laplante, appuyé par la conseillère, Josée Baril et résolu de recommander l'émission du permis de construction, afin de permettre la rénovation du bâtiment présentant un intérêt patrimonial sis au 2403 boulevard Perrot.

ADOPTÉE

2006-01-23 SURINTENDANT DES TRAVAUX PUBLICS – PRIME SALARIALE

Étant donné le départ du directeur de la Gestion du territoire, M. André Morin;

Étant donné le surplus de tâches et de responsabilités que devra assumer M. Luc Tessier, surintendant des travaux publics

2006-01-23 ... suite

Il est proposé par la conseillère, Diane Gervais, appuyé par le conseiller, Jean-Guy Desmarchais et résolu d'accorder une prime salariale supplémentaire de 10 % du salaire 2006 de M. Luc Tessier, rétroactivement au 16 janvier 2006, jusqu'à nouvel ordre mais ne dépassant pas la date d'entrée en fonction d'un nouveau directeur de la Gestion du territoire.

ADOPTÉE

2006-01-24 ENGAGEMENT D'UN JOURNALIER AVEC TÂCHES D'ENTRETIEN MÉCANIQUE

Il est proposé par le conseiller, Diane Gervais, appuyé par le conseiller, Michel Asselin et résolu d'engager M. Daniel Vaudrin, à titre d'employé permanent, à compter du lundi 30 janvier 2006, le tout selon les dispositions de la convention collective (Annexe C et art. 4.01 et 4.02).

Pour le bien du département de la Gestion du territoire, M. Vaudrin occupera des fonctions de journalier avec des tâches d'entretien des patinoires jusqu'à nouvel ordre et ne dépassant pas le 28 juillet 2006 (date du retour prévu de M. Martin Letarte). Dès qu'un avis lui sera donné M. Vaudrin occupera le poste de journalier avec des tâches d'entretien mécanique. Le tout puisé à même le poste budgétaire 01-02-320-00-111.

ADOPTÉE

2006-01-25 ENGAGEMENT D'UNE EMPLOYÉE TEMPORAIRE – COORDONNATRICE DES CAMPS DE JOUR

Il est proposé par la conseillère, Diane Gervais, appuyé par la conseillère, Josée Baril et résolu d'engager Mme Mylène Nadon, à titre d'employée temporaire, au poste de coordonnatrice des camps de jour, pour la période du 3 février au 15 septembre 2006, à raison de 6 à 40 heures par semaine, selon les conditions prévues à la convention collective présentement en vigueur; le tout puisé à même le poste budgétaire 1-02-701-51-112.

ADOPTÉE

2006-01-26 LETTRE D'ENTENTE AVEC LE SCFP – EMPLOYÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE – AUTORISATION DE SIGNATURE

Il est proposé par le conseiller, Michel Asselin, appuyé par la conseillère, Josée Baril et résolu d'autoriser la responsable de la bibliothèque à signer, pour et au nom de la Ville, avec le SCFP, section locale 3530, la lettre d'entente concernant le statut de certains employés à la bibliothèque.

ADOPTÉE

2006-01-27 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller, Jean-Guy Desmarchais, appuyé par la conseillère, Josée Baril et résolu de lever la séance à 19h17.

ADOPTÉE

Serge Roy
Maire

Micheline L. Morency
Greffier adjointe

/vc

